



Chères Consœurs, Chers Confrères,

J'ai le plaisir de rédiger cet éditorial car une fois encore les élus du Conseil Régional de l'Ordre des Pédicures-Podologues d'Aquitaine m'ont renouvelé leur confiance et je les en remercie.

Cependant, il convient de vous remercier aussi, vous les professionnels de la région Aquitaine, qui vous êtes mobilisés lors du scrutin des élections régionales du 22 mai dernier, prouvant ainsi l'intérêt que vous portez à la vie ordinale.

Vous trouverez dans ce bulletin la nouvelle composition du Conseil Régional; de nouvelles entrées toujours intéressantes pour apporter une vision autre des problèmes.

Nous avons accueilli beaucoup de jeunes diplômés, auxquels nous avons rappelé les règles essentielles de leur début d'exercice, mais que je me permets de vous rappeler aussi à vous les professionnels plus aguerris.

En effet, trop souvent les contrats de remplacement, collaboration ou cession sont signés sans que votre conseil n'en soit averti, ce qui met en infraction avec l'article R 4322-32 du code de déontologie les deux signataires, pouvant justifier une convocation en Chambre Disciplinaire.

Par la suite si un litige se présente entre les deux parties, votre Ordre ne peut intervenir, vous conseiller ou vous défendre, n'ayant aucune trace du contrat engagé.

Aussi, j'insiste, soyez respectueux de cette exigence du Code comme vous l'êtes certainement de tout ce qui concerne votre exercice proprement dit.

Je vous invite à lire le magazine REPÈRES édité par l'Ordre National; il est riche en informations nationales mais aussi répond à des questions concrètes qui se posent dans l'exercice quotidien.

Vous le recevez au format papier mais pouvez le consulter sur le site internet où tous les numéros sont archivés.

Dès cette année est mis en place dans chaque conseil régional un « correspondant qualité », qui est là pour vous conseiller ou vous orienter sur la tenue et l'ergonomie de vos cabinets. Il ne s'agit pas d'un examinateur ni d'un professeur mais d'un pédicure-podologue comme vous, ayant suivi une formation appropriée et qui pourra vous aider.

N'hésitez donc pas à nous solliciter, nous sommes là aussi pour cela.

Bien confraternellement,

Serge GARDES
Président du CROPP Aquitaine

- 1 **Éditorial**
- 2 **Résultats des élections du Conseil régional de l'Ordre des pédicures-podologues d'Aquitaine du 22 mai 2015**
- 3 **Accueil des jeunes diplômés**
- 3 **Résultat de l'exercice 2014**
- 4 **Plaques et imprimés professionnels**
- 4 **Audiences de la Chambre Disciplinaire de 1ère Instance de l'Ordre des pédicures-podologues**
- 4 **Agenda**



CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE
DES PÉDICURES-PODOLOGUES
AQUITAINE

115, rue Jules Ferry
33 200 BORDEAUX
Tél. 09 54 68 23 64
Fax 09 57 06 77 71
contact@aquitaine.cropp.fr

Permanences téléphoniques

Lundi, mardi et jeudi
8 h 30 - 16 h 30
Mercredi
9 h 00 - 18 h 00
Vendredi
9 h 00 - 12 h 00

Éditeur : CROPP Aquitaine
Comité éditorial :
Annie Chaussier-Delboy, Virginie
Monier-Doyere, Yann Parinaud
et Fabienne Queyroy-Desperiez
Dépôt légal : septembre 2015
Tirage : 100 exemplaires
ISSN 1960-8411

Résultats des élections du conseil régional de l'ordre des pédicures-podologues d'Aquitaine du 22 mai 2015

Le vendredi 22 mai 2015 se tenaient les élections au sein des conseils régionaux de votre Ordre avec 6 postes à pourvoir dont 3 de titulaires et 3 de suppléants.

Membres titulaires DE VOIX

Membres titulaires DE VOIX	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE	NOMBRE
GARDES Serge	(04/01/47)	41, rue Abel Boireau 33 500 LIBOURNE	127
QUEYROY-DESPERIEZ Fabienne	(22/04/66)	15, rue A. Déniges 33 160 SAINT-MÉDARD	116
PILLOY Jean-Gérard	(31/08/63)	45, avenue Jean Mermoz 64 000 PAU	95

Membres suppléants

PARINAUD Yann	(01/06/68)	37, rue Calixte Camelle 33 130 BÈGLES	89
HUGOT Emmanuel	(08/02/68)	5, rue Léon Jouhaux 47 500 FUMEL	82
BLANC Stéphanie	(27/11/75)	13, place de la République 24 110 SAINT-ASTIER	81

COMPOSITION DU BUREAU

Serge GARDES
Président

Virginie MONIER-DOYERE
Vice-Présidente

Jean-Gérard PILLOY
Trésorier

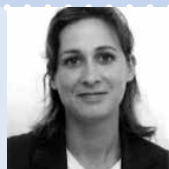
LES ÉLUS DE LA RÉGION AQUITAINE



Annie CHAUSSIER-DELBOY
Titulaire (2018)
GIRONDE



MONIER-DOYERE Virginie
Vice-présidente (2018)
GIRONDE



Stéphanie BLANC
Suppléante (2021)
DORDOGNE



DESVIGNES Arnaud
Suppléant (2018)
DORDOGNE



GARDES Serge
Président (2021)
GIRONDE



PILLOY Jean-Gérard
Trésorier (2021)
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



BOYRIE Fabien
Suppléant (2018)
GIRONDE



HUGOT Emmanuel
Suppléant (2021)
LOT-ET-GARONNE



MANIERKA Simone
Titulaire (2018)
LOT-ET-GARONNE



QUEYROY-DESPERIEZ Fabienne
Titulaire (2021)
GIRONDE



DAGREOU Rémi
Suppléant (2018)
GIRONDE



PARINAUD Yann
Suppléant (2021)
GIRONDE

Accueil des jeunes diplômés

« Tout pédicure-podologue, lors de son inscription au tableau, doit déclarer sur l'honneur devant le conseil régional dont il relève qu'il a pris connaissance du présent code de déontologie et qu'il s'engage à le respecter. » Art. R. 4322-32.

COMPOSITION DES COMMISSIONS OBLIGATOIRES

Formation restreinte

Annie CHAUSSIER-DELBOY
Simone MANIERKA
Fabienne QUEYROY-DESPERIEZ

Commission de conciliation

Stéphanie BLANC
Arnaud DESVIGNES
Simone MANIERKA
Virginie MONIER-DOYERE

Commission « Dérogations »

Fabien BOYRIE
Arnaud DESVIGNES
Simone MANIERKA

AUTRES COMMISSIONS

Commission « Éthique et déontologie »

Annie CHAUSSIER-DELBOY
Simone MANIERKA
Fabienne QUEYROY-DESPERIEZ

Commission « Communication et contrats »

Annie CHAUSSIER-DELBOY
Virginie MONIER-DOYERE
Yann PARINAUD
Fabienne QUEYROY-DESPERIEZ

CHAMBRE DISCIPLINAIRE DE PREMIÈRE INSTANCE

BALZAMO Évelyne
Président titulaire
NORMAND Nicolas
Président suppléant
BOYRIE Fabien
Assesseur titulaire (2018)
CAUPENNE Marianne
Suppléante (2018)
DAGREOU Rémi
Assesseur titulaire (2021)
BASTIEN Béatrice
Suppléante (2021)

Cette année, 51 jeunes diplômés se sont inscrits en Aquitaine. C'est à l'issue des conseils régionaux du 16 juillet et du 4 septembre que les élus présents ont accueilli les jeunes diplômés. Ces derniers ont ainsi pu lire le serment professionnel devant leurs pairs avant de le signer.

Pour en savoir plus > La liste des inscrits en Aquitaine arrêtée au 04/09/15 est consultable à l'adresse suivante : http://onpp.fr/assets/files/cropp/aquitaine/bulletins_aquitaine/Tableau_Region_Aquitaine.pdf

Ci-dessous. Moment solennel : lecture du serment



RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014

L'exercice clos le 31/12/14 laisse apparaître un résultat positif de 3 846,81 €.

Le compte du report à nouveau au 31/12/2011 créditait 17 964,32 €.

Plaques et imprimés professionnels

Pour rappel :

> la seule signalétique autorisée pour indiquer votre cabinet est la plaque.

Celle-ci est réglementée par l'article R. 4322-74 du code de déontologie ;

> les panneaux, enseignes, adhésifs sur vitrine, etc. sont donc strictement interdits.

Merci à tous de vous mettre en conformité dans les plus brefs délais.

En dérogeant à ces règles non seulement vous contrevenez au Code de déontologie mais vous mettez à mal les efforts de tous pour donner au grand public une image de profession médicale loin de l'esthétique à laquelle trop souvent encore nous sommes assimilés.

En ce qui concerne les cartes de visite, c'est l'article R. 4322-71 qui précise les indications que vous pouvez mettre.

Aussi les dessins de pieds, jambes et autres ne sont pas autorisés.

Audiences de la Chambre Disciplinaire de 1^{re} Instance de l'Ordre des pédicures-podologues



• Trois audiences publiques se sont tenues le 16 juillet, et une le 4 septembre suite à des plaintes à l'encontre de pédicures-podologues.

Les décisions de ces affaires sont consultables sur : <http://onpp.fr/cropp/aquitaine/383.html>

• Trois nouvelles affaires seront audiencées le 6 novembre prochain.

AGENDA

20/10/15 > 25/10/15
Fermeture du secrétariat

06/11/15 à 10h
Audiences de la Chambre Disciplinaire de 1^{re} Instance du CROPP > CROPPA contre X et Y, pédicures-podologues pour non transmission de contrats > CROPPA contre Z pour non demande d'autorisation d'un cabinet secondaire)

27/11/15
Réunion avec tous les élus régionaux à Paris (secrétariat fermé)

10/12/15
Bureau + Conseil Régional

L'agenda est mis à jour très régulièrement et consultable sur : <http://onpp.fr/cropp/aquitaine/470.html>

Réunion d'information qui s'est tenue à Bordeaux le 22/04/15 >

